

Communiqué de presse

**DU 4 AU 11 AVRIL 2004**  
**DIMANCHE DES RAMEAUX / SEMAINE SAINTE / PÂQUES**

**Dimanche des Rameaux (4 avril 2004)**

Six jours avant la fête de la Pâque juive (la Pâque juive fête la sortie d'Égypte par les Hébreux après 400 ans d'esclavage), Jésus retourne à Jérusalem. La foule l'acclame lors de son entrée dans la ville. Elle a tapissé le sol de rameaux verts, formant comme un chemin royal en son honneur. C'est en mémoire de ce jour que les catholiques portent à l'église des rameaux (de buis, d'oliviers, de lauriers ou de palmiers, selon les régions). Ces rameaux, une fois bénis, sont tenus en main par les fidèles qui se mettent en marche, en procession : marche vers Pâques du peuple de Dieu à la suite du Christ.

**Le dimanche des Rameaux, les étudiants de Toulouse seront en pèlerinage à Lourdes.**

Contact : père Cabanis - Mission étudiante de Toulouse - 05 61 27 25 68

Les étudiants de la région parisienne iront en pèlerinage à Chartres.

**La Semaine Sainte (du 4 au 11 avril 2004)**

**C'est la semaine qui précède Pâques.** Elle commémore les derniers jours du Christ : le repas de la Cène, sa Passion, sa mort. Avec la glorieuse et lumineuse fête de Pâques qui célèbre la Résurrection du Christ, ces jours forment la phase centrale de l'année liturgique.

**Les lundi, mardi et mercredi saints** préparent au mystère du Dieu fait homme, mort et ressuscité pour le bonheur des autres hommes.

**Le jeudi saint (8 avril 2004)**

Avant de mourir, Jésus prend son dernier repas avec les 12 apôtres dans la salle dite du « Cénacle » : saint Paul et les évangélistes Marc, Luc et Matthieu rapportent les récits de la Cène (1<sup>ère</sup> Épître aux Corinthiens, 11 ; Évangile selon saint Luc, 22 ; Évangile selon saint Marc, 14 ; Évangile selon saint Matthieu, 26) qui institue l'eucharistie dans laquelle le pain et le vin deviennent Corps et Sang de Jésus-Christ. Par l'eucharistie le Christ rend grâce et offre par avance son Corps et son Sang pour le salut des Hommes. Après ce repas de la Cène, l'heure de l'épreuve approchant, le Christ se rend au jardin des Oliviers avec les Apôtres pour veiller et prier.

**L'Église célèbre la messe «en mémoire de la Cène de Seigneur», puis les fidèles s'unissent à la prière du Christ ce soir-là, en veillant auprès du saint sacrement jusque tard dans la nuit.**

**Le vendredi saint (9 avril 2004)**

Trahi par son disciple Judas, le Christ est arrêté. Il est accusé de semer le désordre dans la population par ses enseignements et surtout d'usurper le titre de Messie, c'est-à-dire de Fils de Dieu envoyé pour sauver les Hommes. Interrogé par Ponce Pilate (gouverneur romain de la région), flagellé par les soldats romains, il est condamné à être cloué sur une croix – supplice réservé alors aux criminels. La Passion continue avec la montée de la colline du Golgotha (littéralement «mont du crâne», autrement appelé «Calvaire») chargé de la croix. Il tombe plusieurs fois d'épuisement. Crucifié, il expire au bout de quelques heures. Descendu de la croix par ses proches, il est enveloppé dans un linge blanc (le « linceul ») et mis au tombeau.

**Les chrétiens sont appelés au jeûne (qui consiste à se priver de nourriture suivant l'âge et les forces du fidèle), démarche de pénitence et de conversion, et expression visible de l'attente du Christ. L'office du vendredi Saint,**

appelé «célébration de la Passion du Seigneur», est centré sur la proclamation du récit de la Passion (Évangile selon saint Jean). Dans la tradition, il est proposé aux fidèles un chemin de croix qui suit les étapes de la Passion du Christ.

### Le samedi saint (10 avril 2004)

La célébration de la nuit du samedi saint est «une veille en l'honneur du Seigneur» durant laquelle les catholiques célèbrent le passage des ténèbres à la lumière, la victoire du Christ sur la mort. C'est pourquoi dans la nuit le feu et le cierge de Pâques sont allumés, puis la flamme est transmise aux fidèles. C'est aussi durant cette veillée pascale que sont célébrés les baptêmes d'adultes, nouvelles naissances en Christ ressuscité.

### Le dimanche de Pâques (11 avril 2004)

«Le premier jour de la semaine...Marie de Magdala se rend au tombeau et voit que la pierre a été enlevée... les bandelettes... étaient posées là... le linge était roulé à part » (Évangile selon saint Jean, 20).

Par ce passage de la mort à la vie (« Pâques » signifie « passage »), le Christ a sauvé l'Homme du péché et l'a appelé à la vie éternelle. La Résurrection du Christ est l'accomplissement des promesses faites par Dieu à son peuple. C'est pourquoi la fête de Pâques est le sommet du calendrier liturgique chrétien. Le dimanche de Pâques est l'une des fêtes chrétiennes qui rassemble le plus de fidèles. C'est un jour d'allégresse marqué dans les églises par la couleur blanche ou dorée, symbole de joie. L'Église entre ce jour-là dans le Temps pascal qui fête Pâques durant 50 jours, jusqu'à la Pentecôte.

### Quand célèbre-t-on la Vigile pascale ?

La Vigile (ou veillée) pascale se célèbre dans la nuit du samedi saint au dimanche de Pâques.

### Qu'est-ce que la Vigile pascale ?

Pour comprendre le sens donné par les catholiques à la Vigile pascale, il faut savoir que :

- ❖ Dans la liturgie, la vigile (veille au soir) fait partie de la journée du lendemain.
- ❖ La veillée nocturne suggère presque spontanément le temps de l'attente extraordinaire, et le jour nouveau l'arrivée d'une réalité nouvelle : la vigile est donc accordée à l'idée de «passage» («Pâques» veut dire «passage»).
- ❖ La célébration de Pâques lors de la Vigile est l'événement annuel qui donne à l'Église un nouvel élan constitutif : cet élan vient de la célébration de la mort et la Résurrection du Christ, source des différents sacrements.
- ❖ La Vigile pascale est l'occasion de baptêmes d'adultes et de jeunes, et l'occasion aussi de la rénovation par les fidèles des promesses de leur baptême; on y célèbre l'eucharistie au cours de laquelle sont accueillis pour la première fois les nouveaux baptisés. **Dans le diocèse de Tarbes et Lourdes, 9 adultes seront baptisés (dont 2 à la cathédrale de Tarbes).**

### Comment se déroule cette veillée pascale concrètement ?

La veillée commence dans les ténèbres et s'illumine avec la flamme du cierge pascal, symbole du Christ ressuscité, qui est transmise aux cierges distribués à tous les fidèles de l'assemblée. Puis commence la longue liturgie de la Parole : relecture de l'histoire du Salut à la lumière de la Résurrection (7 textes de l'Ancien Testament avec psaumes et prières). Puis lecture du passage de la lettre de saint Paul sur le baptême et de l'Évangile de la Résurrection. Après l'appel à la prière des saints (litanies des saints) puis la bénédiction de l'eau du baptême, les catéchumènes sont baptisés et confirmés. Enfin l'eucharistie est célébrée.

Source : Service Information-Communication de la Conférence des évêques de France.

Tél. 01 45 49 69 90 – fax 01 45 49 69 95 – e-mail : [information.communication@cef.fr](mailto:information.communication@cef.fr)

## SACREMENT DE RÉCONCILIATION CONFESSION INDIVIDUELLE AUX SANCTUAIRES

Prenons le temps et les moyens de nous laisser réconcilier avec Dieu, l'Église et les autres.

A la chapelle de la réconciliation : lundi, mardi et mercredi saints et dimanche de Pâques : de 7 heures 30 à 11 heures 15 et de 14 heures 30 à 18 heures. Jeudi, vendredi et samedi saints : de 7 heures 30 à 18 heures. **Attention, le vendredi saint la chapelle de la réconciliation sera fermée pendant la célébration de la Passion.**

## PRÉPARATION AU SACREMENT DE LA RÉCONCILIATION (avec confession et absolution individuelles)

Samedi saint 10 avril 2004 :

- 10 heures : basilique Notre-Dame du Rosaire.

<p style="text-align: center;"><b>SACREMENT DE RÉCONCILIATION CONFESSION INDIVIDUELLE À L'ÉGLISE PAROISSIALE DU SACRÉ-COEUR</b></p>
---

- Tous les samedis de 17 h 30 à 18 h 15.

- Samedi des Rameaux de 16 h 00 à 18 h 00.

- Jeudi saint de 10 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00 ; vendredi saint de 10 h 00 à 12 h 00 et samedi saint de 10 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00.

<p style="text-align: center;"><b>CÉLÉBRATIONS PÉNITENTIELLES COMMUNAUTAIRES À L'ÉGLISE PAROISSIALE DU SACRÉ-COEUR.</b></p>
---

Vendredi 2 avril 2004 : 16 h 00 et 20 h 30.

**I. LES RAMEAUX (dimanche 4 avril 2004) : ENTRÉE DU SEIGNEUR À JÉRUSALEM**

**◆ CÉLÉBRATIONS LITURGIQUES AUX SANCTUAIRES POUR LES RAMEAUX**

*La veille au soir, samedi 3 avril 2004, messe anticipée à 18 h 30 à l'église Sainte-Bernadette (côté Grotte).*

**Dimanche 4 avril : célébration solennelle à la basilique Saint-Pie X**

- 9 h 30 : bénédiction des Rameaux sur le parvis de la basilique Notre-Dame du Rosaire suivie de la célébration de la Passion et de la messe à la basilique Saint-Pie X, puis de l'Angélus à la Grotte. **Organisé par le service jeunes, un jeu scénique, assuré par un groupe de Paderborn (Allemagne), illustrera la Passion.**

**Dimanche 4 avril : autres messes en français :**

- 7 h 00 et 16 h 00 : basilique de l'Immaculée Conception.
- 8 h 00 : tente de l'Adoration.
- 9 h 45 : grotte.
- 11 h 15 : basilique Notre-Dame du Rosaire.
- 18 h 30 : église Sainte-Bernadette (côté Grotte).
- 23 h 00 : grotte.

**N.B : Les rameaux seront bénis à toutes les messes.**

**Processions :**

- 17 h 00 : procession eucharistique.
- 21 h 00 : procession mariale.

**Chapelet :**

- 15 h 30 : chapelet médité à la crypte suivi de la bénédiction des enfants et de leur famille.

**◆ CÉLÉBRATIONS LITURGIQUES EN VILLE POUR LES RAMEAUX**

**Bénédiction des Rameaux suivie de la messe :**

- 9 h 45 : église d'Anclades.
- 10 h 45 : église du Sacré-Cœur.
- 11 h 00 : église Saint-Jean-Baptiste.

**II. MARDI 6 AVRIL 2004 : MESSE CHRISMALE DU DIOCÈSE DE TARBES ET LOURDES**  
**LES PRÊTRES RENOUVELLENT LEUR PROMESSE D'ORDINATION ET L'ÉVÊQUE BÉNIT LES HUILES SAINTES**

Elle a normalement lieu le jeudi matin, mais elle est plutôt célébrée le soir d'un des jours précédents pour permettre une plus grande participation des fidèles. Au cours de cette messe, que l'évêque célèbre avec l'ensemble des prêtres du diocèse qui renouvellent leurs promesses d'ordination, il consacre le saint chrême, cette huile parfumée utilisée pour les sacrements du baptême, de la confirmation, de l'ordre (prêtre et évêque). Il bénit aussi l'huile des catéchumènes (futurs baptisés) et l'huile pour le sacrement des malades. Ces huiles, conservées ensuite dans chaque paroisse, seront utilisées au cours de l'année à venir.

La messe chrismale aura lieu **le mardi 6 avril 2004 à 18 h 30 à la cathédrale Notre-Dame de la Sède à Tarbes**. Elle sera présidée par Monseigneur Jacques Perrier, évêque de Tarbes et Lourdes. Tous les habitants du diocèse sont invités à s'y rendre.

**III. TRIDUUM PASCAL**

Le triduum pascal désigne cette période de trois jours qui commence le jeudi saint avec la messe du soir et se termine avec le dernier office du soir de Pâques.

**A. LE JEUDI SAINT (8 avril 2004) : LA CÈNE DU SEIGNEUR**  
**INSTITUTION DE L'EUCHARISTIE**

◆ **CÉLÉBRATIONS LITURGIQUES AUX SANCTUAIRES POUR LE JEUDI SAINT**

- 10 h 00 : conférence à la basilique de l'Immaculée Conception.
- 15 h 30 : chapelet médité à la Crypte.
- 21 h 00 : célébration de l'Institution de l'Eucharistie à la basilique Saint-Pie X.

**Pas d'autres messes.**

**Adoration silencieuse toute la nuit à la basilique Notre-Dame du Rosaire.**

◆ **CÉLÉBRATIONS LITURGIQUES EN VILLE POUR LE JEUDI SAINT**

**Messes en mémoire de la Cène du Seigneur :**

- 17 h 30 : église du Sacré-Cœur. Messe spécialement pour les enfants.
- 19 h 00 : église du Sacré-Cœur.

**B. LE VENDREDI SAINT (9 avril 2004) : PASSION ET MORT DU SEIGNEUR**

◆ **CÉLÉBRATIONS LITURGIQUES AUX SANCTUAIRES POUR LE VENDREDI SAINT**

- chemin de Croix (départs depuis la Vierge Couronnée) : 7 h 30 hospitalité/ 8 h 30 français / 9 h 00 italien / 9 h 30 espagnol / 9 h 30 français pour les personnes à mobilité réduite / 10 h 00 anglais / 10 h 30 français / 11 h 00 allemand / 11 h 30 néerlandais et 12 h 00 français. (Pour chacune des langues, 15 mn après l'heure indiquée, le départ a lieu à l'entrée du chemin de croix des Espélugues à l'exception du chemin de croix prévu à 9 h 30 pour les personnes à mobilité réduite).
- 15 h 00 : célébration de la Passion et vénération de la Croix à la basilique Saint-Pie X. **Organisé par le service jeunes, un jeu scénique sera proposé par la communauté du Cénacle.**
- **21 h 00 : chemin de Croix sur l'esplanade de la basilique Notre-Dame du Rosaire.**

**Aucune messe, pas de chapelet à la Grotte.**

◆ **CÉLÉBRATIONS LITURGIQUES EN VILLE POUR LE VENDREDI SAINT**

- 8 h 00 : aux Trois Croix (départ de l'église d'Anclades). Chemin de Croix.
- 15 h 00 : église du Sacré-Cœur. Chemin de Croix.
- 17 h 30 : église du Sacré-Cœur. Célébration de la Passion spécialement pour les enfants.
- 19 h 00 : église du Sacré-Cœur.

**C. LE SAMEDI SAINT (10 avril 2004) - ATTENTE DE LA RÉSURRECTION**  
**ET LA VEILLÉE PASCALE - RÉSURRECTION DU SEIGNEUR**

◆ **CÉLÉBRATIONS LITURGIQUES AUX SANCTUAIRES POUR LE SAMEDI SAINT**

- 11 h 00 : conférence à la basilique de l'Immaculée Conception.
- 15 h 30 : chapelet médité à la Grotte.

**Pas de messes avant la veillée de 21h00.**

### *Veillée Pascale*

- 21 h 00 : bénédiction du feu nouveau, parvis de la basilique Notre-Dame du Rosaire, suivie de la messe de la Résurrection à la basilique Saint-Pie X.

### ◆ CÉLÉBRATIONS LITURGIQUES EN VILLE POUR LE SAMEDI SAINT

- chant de l'office divin à l'église du Sacré-Cœur : 8 h 00 (Laudes), 14 h 00 (heure médiane), 18 h 00 (louanges vespérales).
- 21 h 00 : veillée pascale et messe de la Résurrection, à l'église du Sacré-Cœur.

### **IV. DIMANCHE DE PÂQUES (11 avril 2004) : LE JOUR DE LA RÉSURRECTION**

### ◆ CÉLÉBRATIONS LITURGIQUES AUX SANCTUAIRES POUR PÂQUES

- 9 h 30 : messe internationale à la basilique Saint-Pie X.

### **Messes en français :**

- 7 h 00 et 16 h 00 : basilique de l'Immaculée Conception.
- 8 h 00 : tente de l'Adoration.
- 9 h 45 : grotte.
- 10 h 00, 11 h 15 et 18 h 30 : basilique Notre-Dame du Rosaire.
- 23 h 00 : grotte.

### **Processions :**

- 17 h 00 : procession eucharistique.
- 21 h 00 : procession mariale.

### **Chapelet :**

- 15 h 30 : chapelet médité à la Grotte suivi de la bénédiction des enfants et de leur famille.

### ◆ CÉLÉBRATIONS LITURGIQUES EN VILLE POUR PÂQUES

- 8 h 00, 9 h 30 et 11 h 00 : église du Sacré-Cœur.
- 9 h 45 : église d'Anclades.
- 11 h 00 : église de Soum-de-Lanne.
- 11 h 00 : église Saint-Jean-Baptiste.

#### **IMPORTANT**

- ❖ Les jeudi saint, vendredi saint et samedi saint, pas de procession eucharistique ni de procession mariale.
- ❖ Mercredi saint :

**Nous rappelons que Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II donnera sa bénédiction, Urbi et Orbi, le jour de Pâques à 12 heures. Retransmission sur France 2 et KTO.**

### **MUSIQUE SACRÉE**

En réponse au Message du Festival de Pâques, sous Loustalot.

En 1988, lui a succédé le comme objectif de programmer époques, dans des interprétations appel aux meilleurs ensembles



***DU 3 AU 18 AVRIL 2004***

### **FESTIVAL INTERNATIONAL DE DE LOURDES**

Concile aux Artistes (8 décembre 1965) fut créé, à Lourdes, en 1968 le l'impulsion de Monsieur Kurt Radel et de Monsieur Georges

Festival International de Musique Sacrée de Lourdes qui s'est fixé les œuvres majeures (ou à découvrir) du répertoire des principales correspondant au maximum au style de chacune de ces époques. Il fait français ou étrangers.

Président : F. SYLVESTRE  
Directeur Artistique : J.-P. LÉCOT  
Secrétaire Général : L. BERRANGER  
Organisé par l'Association pour le Rayonnement Artistique de Lourdes (Loi 1901)  
Secrétariat : (33) 05 62 46 11 56

## **PROGRAMME**

**Samedi 3 avril, basilique Notre-Dame du Rosaire,**  
Sanctuaires Notre-Dame de Lourdes.  
**BACH : GRANDS MOTETS (Intégrale)**  
*Chœur Les Eléments*  
*Ensemble Jacques Moderne*  
*Joël SUHUBIETTE*

**Dimanche 4 avril, basilique Notre-Dame du Rosaire,**  
Sanctuaires Notre-Dame de Lourdes.  
**HAENDEL : ODE A SAINTE CÉCILE**  
*La Maîtrise de Bretagne*  
*Ensemble les Paladins*  
*Jérôme CORRÉAS*

**Lundi 12 avril, cathédrale de Tarbes**  
**LES MYSTÈRES DU ROSAIRE**  
*Gunar LETZBOR, violon et l'Ensemble Ars Antiqua*  
*Austria*

**Jeudi 15 avril, église paroissiale du Sacré-Coeur à Lourdes**  
**ROSSINI : PETITE MESSE SOLENNELLE**  
*Chœur et Solistes de Lyon*  
*Bernard TÊTU*

**Vendredi 16 avril, basilique Notre-Dame du Rosaire,**  
Sanctuaires Notre-Dame de Lourdes  
**MOZART : GRAND-MESSE EN UT MINEUR**  
*Groupe Vocal Arpège*  
*Orchestre de Pau-Pays de Béarn*  
*Fayçal KAROUI*

**Dimanche 18 avril, basilique Notre-Dame du Rosaire,**  
Sanctuaires Notre-Dame de Lourdes  
**CHARPENTIER : TE DEUM & MESSE A 4 CHŒURS**  
*Groupe vocal Arpège (Bordeaux)*  
*Chœur de l'Abbaye aux Dames (Saintes)*  
*Orchestre Baroque de Montauban*  
*Michel LA PLÉNIE*

## **Points de vente**

**LOURDES** : Office de Tourisme, place Peyramale ☎ 05 62 42 77 40 – fax. 05 62 94 60 95  
**TARBES** : Office de Tourisme, 3 cours Gambetta – ☎ 05 62 51 30 31  
**HARMONIA MUNDI**, 2 rue Maréchal Foch – ☎ 05 62 44 82 57  
**Librairie PRIVAT - LHERIS**, 56 rue Maréchal Foch – ☎ 05 62 34 64 01  
**PAU** : Office de Tourisme, place Royale – ☎ 05 59 27 27 08  
**FNAC**, Cours Bosquet – ☎ 05 59 98 90 00

**A Lourdes, parking municipal gratuit (sur présentation des billets), avenue Monseigneur Schoepfer, face à l'entrée Saint-Joseph des Sanctuaires, ouvert de 19 h 00 à 0 h 00 le soir des concerts.**